



PROCES-VERBAL

RESULTAT

Une seule liste ayant été déposée auprès du bureau électoral,

Monsieur BERTRAND GAILLARD

Est élu tacitement en qualité de **Syndic** de la Commune de Montcherand.

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il est affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Montcherand, le 7 mars 2021 – 11h20.

Au nom du bureau électoral :

Le(la) président(e)



Le(la) secrétaire